

CONTEXTE OPERATIONNEL

N°-022011662- PZN-S401 - INTOX/INGESTION MED

Le samedi 5 février 2022 à 22h00 le CTA engage les secours à la demande du SAMU qui a reçu l'appel pour une intoxication médicamenteuse à domicile.

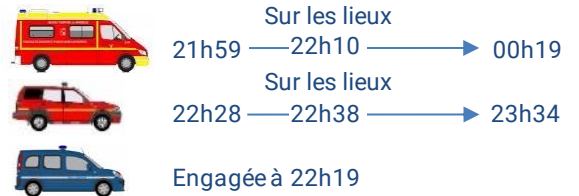
La personne aurait avalé une boîte de médicament (Ritaline®), élément indiqué sur l'ordre de mission sans complément d'information sur la victime.



Moyens engagés initialement : VSAV

Moyens engagés en renfort : CDG

Autres services : Gendarmerie



Situation à l'arrivée des secours (schéma 1) :

- SP attendus par la mère qui indique que son fils est enfermé dans sa chambre et qu'il aurait eu des propos suicidaires
- La victime aurait absorbé une plaquette de Ritaline®
- En pénétrant dans la villa, le CA constate que la chambre se situe au fond d'un couloir étroit et sombre
- La victime ne répond pas aux questions du chef d'agrès et se trouve enfermée dans une chambre
- Le volet de la chambre est fermé

ELEMENTS DE BILAN	NOMBRE
DCD	
UA	
UR	3 SP choqués + 1 (la victime agressive qui a pris la fuite)
IMPLIQUES	
SAUVETAGE / MISE EN SECURITE	
NOMBRE DE LANCES	
SP ENGAGES	4
AUTRE	PSIG + Brigade territoriale

Créé le 31/03/2022	Service OPS
Validation Chef GAO - OPS	LCL G. VIRIGLIO – CDT JB. TREILHES
Validation DDSIS	CGAL E. FLORES

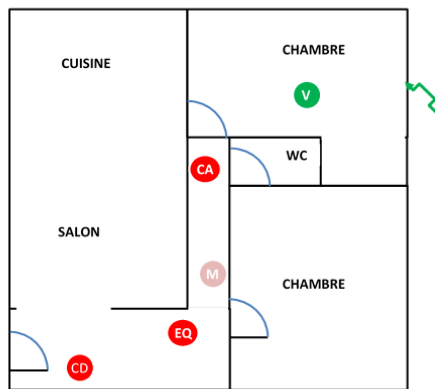
ZOOM SUR L'INTERVENTION

Dégradation de la situation (schéma 2 et 3) :

- Après analyse de la situation le chef d'agrès décide de forcer la porte avec l'accord de la propriétaire
- Il fait venir le conducteur pour cette manœuvre
- Après quelques tentatives la porte s'ouvre, la victime sort avec un couteau de type couteau de boucher en criant « je vais vous crever »
- Le chef d'agrès recule, dans la bousculade le conducteur se retrouve poussé dans les WC, il se protège en fermant la porte
- Le chef d'agrès et l'équipier se replient à l'extérieur et passent un message au CODIS (demande de renfort et informent que le conducteur est bloqué dans les WC)
- L'agresseur toujours armé poursuit le chef d'agrès et l'équipier.
- L'agresseur revient dans la villa, il est raisonné par la mère qui lui demande de ne pas s'en prendre au pompier qui se trouve dans les WC sous peine de retourner en prison
- Le conducteur a pu rejoindre ses collègues
- L'agresseur a pris la fuite avant l'arrivée des gendarmes, il sera appréhendé 2 jours plus tard alors qu'il absorbe de nouveau une plaquette de ce médicament se sachant recherché par les gendarmes. Il sera transporté par l'ambulance du SAMU accompagné par la gendarmerie.
- L'agresseur est à ce jour interné en psychiatrie, l'équipage du VSAV a déposé plainte ainsi que le SDIS

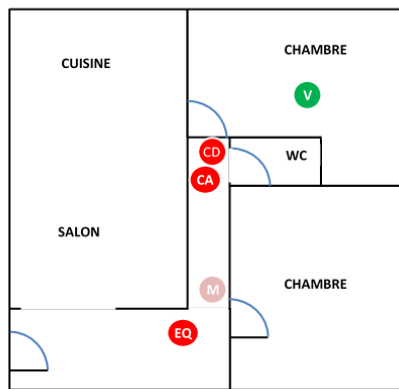
SCHEMA 1

SITUATION INITIALE



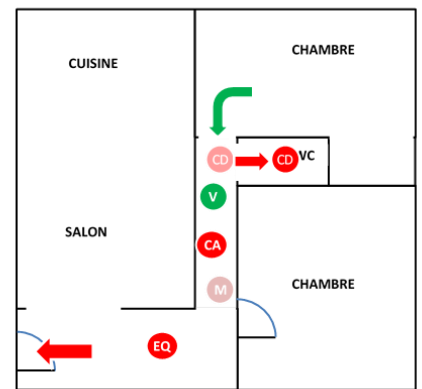
SCHEMA 2

SITUATION AU MOMENT DE L'OUVERTURE DE LA PORTE



SCHEMA 3

SITUATION AU MOMENT DE L'AGRESSION



POUR ALLER PLUS LOIN



**Agression SP au couteau
Montpellier**



**Accès au PEX du PNRS traitant du
même sujet**

ELEMENTS FAVORABLES

- ☑ Le chef d'agrès recherche sur internet les informations concernant le médicament indiqué sur l'ordre de mission absorbé par la victime (**risque d'agitation, nervosité**)
- ☑ Le chef d'agrès a suivi la formation « situation dégradée d'intervention » dans le cadre de sa FMPA
- ☑ Le conducteur et l'équipier sont positionnés en retrait par le chef d'agrès eu égard à la configuration des lieux
- ☑ Calme et sang-froid de l'équipe
- ☑ Comportement du conducteur qui communique par SMS avec le CA pour le rassurer ce qui évite toute tentative de lui venir en aide

ELEMENTS PERFECTIBLES

- ☑ Mise en confiance de l'équipage par la famille (**dissimulation du passif violent, déni de la famille**)
- ☑ Manque d'information sur le degré de dangerosité de la victime (**condamné pour des faits de violence**)
- ☑ Ecart remarquable entre la situation pour laquelle le VSAV est engagé et la situation réelle
- ☑ Absence des forces de l'ordre et de moyen médical à l'arrivée du VSAV

ELEMENTS A RETENIR

- ☑ L'agression des SP est un risque qu'il faut appréhender sur toutes les interventions SUAP
- ☑ Être vigilant dans la prise d'infos auprès des proches qui sont dans le déni (cf. PEX 11 SDIS 34)
- ☑ User du droit d'accès au dossier médical partagé

POINT D'ETAPE SUR LES ACTIONS ENTREPRISES PAR LE SDIS 34 CONTRE LE RISQUE D'AGRESSION

Mesures de prévention :

- Mise en place des formations SDI lors des FMPA (2021) (Sensibilisation au risque d'agression, savoir se positionner, notion de repli, dépôt de plainte, etc.)
- Intervention des formateurs SDI lors des FI, FAE (2022)
- FMPA des formateurs (2022)

Mesures d'atténuation :

- Redéfinition des codes sinistres (création du code S 206 – S209) renforcement du train d'engagement par les FSI et moyen médical
- Révision du protocole de protection des SP par les FSI
- Création d'une fiche commune d'appel pour qualifier le niveau d'urgence des demandes de FSI

Mesure de protection :

- Campagne de test d'EPI pare lame (2021-2022) le SDIS 34 a sollicité 2 fabricants pour concevoir un prototype répondant aux contraintes relevées lors de la campagne d'essai
- Acquisition de 20 caméras individuelles (*en cours*)
- Equipement des sacs prompt secours de poignées latérales pour pouvoir les utiliser comme écran de protection (*tuto visible sur la plateforme APIS*) <https://www.plateforme-apis.fr/course/view.php?id=2225>

MECANISME DE PRISE DE DECISION DU CHEF D'AGRES AVANT L'AGRESSION *

Prise d'information visuelle sur l'ordre de mission :

- La victime a absorbé une plaquette de RITALINE®
- Effets en cas de surdosage du médicament : hallucination, hyperagitation, nervosité, pensées suicidaires

Prise d'information visuelle sur les lieux :

- Volets extérieurs de la chambre fermés
- Couloir qui dessert la chambre, étroit et sombre
- Porte de la chambre fermée de l'intérieur, clé dans la serrure

Prise d'information verbale auprès du témoin :

- La victime aurait manifesté son intention suicidaire
- La mère rassure les SP

Prise d'information verbale auprès de la victime :

- Pas de réponse aux questions du CA :

Analyse

- La victime peut être inconsciente = **Risque d'aggravation de son état**
- Le couloir est étroit et sombre = **Risque pour le personnel (effets indésirables médicaments.)**

Priorisation :

- **Pénétrer dans la chambre**
- **Sécuriser le personnel**

Commandement / Actions

- Conducteur et chef d'agrès procèdent à l'effraction
- Equipier reste au début du couloir

**AGRESSION
DES SP**



MECANISME DE PRISE DE DECISION DU CHEF D'AGRES AU MOMENT DE L'AGRESSION*



Prise d'informations Visuelles :

- Le conducteur se retrouve poussé dans les WC pendant la bousculade
- L'agresseur poursuit son agression
- L'équipier se repli

Prise d'information verbale :

- La mère somme son fils « Arrête sinon tu vas retourner en prison »

Analyse

- Situation dégradée
- **Risque pour le personnel**
- **Conducteur pris au piège dans la maison**

Priorisation :

- **S'extraire du danger**
- **Alerter le CODIS pour demander les gendarmes pour venir en aide au conducteur**
- **Etablir le contact avec le conducteur**

Commandement / Actions

- Le chef d'agrès demande à l'équipier de rentrer en contact avec le conducteur par téléphone
- Message par téléphone au CODIS



L'agresseur revient suivi de la mère qui le raisonne et lui demande de laisser partir le pompier :

- Le conducteur pris au piège dans les WC active le mode silencieux de son portable
- Le conducteur entend l'agresseur rentrer dans la chambre, il en profite pour sortir et rejoindre ses coéquipiers
- Le Chef d'agrès contacte le CODIS pour les avertir que l'équipage est au complet
- Les 3 SP se replient quelques rues plus loin et attendent la gendarmerie

COURBE TEMPS / ACTIONS

